

500

Echelle: 1:10'000

Date: 21.01.2015

en restant sur les chemins autorisés

- en cas de météo favorable seulement (sur sols non détrempés)
- à vos risques et périls (chutes d'arbres, de branches, accidents)

Le service forestier ou le propriétaire se réservent le droit de fermer certains tronçons pour des raisons de gestion forestière